L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 FEVRIER 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI 22 FEVRIER 1879.

LE CRÉDIT.

La dette des Etats-Unis, en y ajoutant les dettes particulières des Etats et des villes de l'Union, occupe la troisième rang parmi les dettes publiques exigées dans les diverses bourses du monde. Elle vient immédiatement après la dette de France et celle de l'Angleterre, ces deux dernières étant à peu près égales. Si l'on s'étonne que la dette américaine soit si forte après l'exaction financier d'un siècle seulement, on peut répondre à cet étonnement par une explication très plausible. Les Etats-Unis ont fait des progrès gigantesques et ce sont années la population s'y est élevée au chiffre décime de 45 millions. Ces 45 millions d'habitants n'ont coûté que trois milliards de piastres, quand les 38 millions de la France ont coûté 5 milliards et les 34 millions de l'Angleterre 4 milliards et demi.

L'âge de ces divers peuples importe peu. Les Français et les Anglais ont mis, il est vrai, 14 siècles à faire leurs dettes et les Américains n'ont mis que cent ans à faire la leur ; mais si on cent ans ils ont acquis plus de population que les autres, la question d'existence et de temps est complètement dépourvue de valeur, et on fin de compte ils ont le mérite de présenter à l'imagination des financiers une différence qui est toute en faveur de l'Union. Si maintenant on compare ses ressources avec celles de la France et de l'Angleterre, on verra facilement que la dette des Etats-Unis est non seulement de beaucoup la moins forte, mais encore la plus facile à supporter et à éteindre. Jamais la France ni l'Angleterre n'éteindront les leurs par les moyens ordinaires, c'est-à-dire par des économies réalisées chaque année et chaque année enlevées au budget des dépenses pour l'amortissement graduel des dettes.

Sous ce rapport les Etats-Unis l'emportent sur tous les gouvernements du monde. Jusqu'à présent, ils ont fait quatre dettes et ils en ont payé ou amorti trois. Ils se délivrèrent en huit ou dix ans de la dette occasionnée par la guerre de l'Indépendance. Ils mirent le même temps à payer la dette occasionnée par la guerre de 1812; M. Buchanan avait à peu près éteint, moins quelques millions, la dette faite à l'occasion de la guerre du Mexique et de l'expédition de l'Utah. Reste la quatrième dette, dette causée par la guerre du Sud.

Celle-là, à elle seule, est plus lourde que toutes celles qui l'ont précédée et demandera plus de temps pour être payée, rachetée ou amortie. C'est clair. Mais est-elle amortissable par des économies de frais sur le budget annuel ? On peut en douter, parce qu'elle dépasse de beaucoup les bornes ordinaires, et a atteint des proportions de nature à absorber les ressources d'une longue paix, d'une paix séculaire. Qu'une autre guerre survienne et une autre dette sera ajoutée à la dette actuelle. Non seulement les Etats-Unis peuvent avoir une guerre avec l'étranger, mais ils peuvent avoir encore une guerre civile en raison de la diversité des intérêts dans un domaine aussi étendu.

A supposer que l'Union résiste et triomphe une seconde ou une troisième fois, il lui en coûtera à coup sûr de vastes sommes d'argent qu'elle ne pourra se procurer que sous grever le pays d'une dette dont il lui sera difficile de supporter le fardeau.

Alors on verra s'abîmer les idées de crédit telles qu'elles prévalent encore aujourd'hui. On ne dira plus : le crédit de l'Etat exige que nous fassions honneur à nos dettes. On dira au contraire : le crédit de l'Etat exige que nous ne les comptions plus, et si nous abolissons la dette, le crédit de l'Etat sera plus grand que jamais, car l'Etat ne devra plus rien. La théorie est donc de payer ce qu'on peut et tant qu'on peut, et de ne plus rien payer du tout quand on ne peut plus le faire.

Cette théorie est celle de la France qui, sous le rapport du crédit fait l'admiration du monde entier. On s'imagine que la France en est arrivée là en respectant scrupuleusement toutes les obligations et tous les titres du passé. C'est là une erreur grossière. La France, si riche en numéraire aujourd'hui, s'est libérée nombre de fois et arbitrairement de dettes gênantes. On pourrait écrire de gros volumes pour expliquer comment depuis plus de mille ans les Rois de France, parmi lesquels brille Philippe-le-Bel, dit le faux-monnayeur, se procuraient des subsides en rognant la monnaie. C'était là l'expédient habituel jusqu'au jour où Sully, le grand économe de Henri IV, fit une banqueroute régulière en refusant de payer et intérêt et capital à ceux qui avaient prêté des fonds à la monarchie. Les victimes alors étaient les riches, surtout les receveurs généraux de finance qui devaient, par profession et même par destination, avoir toujours de l'argent au service de la royauté. On fit ainsi sous Richelieu et sous Mazarin; et Desmarets, sous Louis XV, fit une banqueroute soignée à la méthode de Sully.

Les choses furent ainsi poussées jusqu'à l'émission sans borne des assignats, émission sublime au moyen de laquelle la France put lever quatorze armées et battre nombre de fois l'Europe entière coalisée. C'est apparemment dans l'histoire des assignats que Kearney et tous les greenbackistes ont puisé l'idée de payer toute la dette des Etats-Unis avec du papier. Ils trouvent le moyen bon parce qu'il a déjà servi en effet et rendu même un excellent service. Les assignats croulèrent et la France fut libérée. Alors son crédit fut plus grand que jamais. Cela se comprit, elle ne devait presque plus rien. La France fut gorgée d'or sous le premier empire. La guerre lui en procurait beaucoup. Mais les Bourbon, plus pacifiques, voulant ménager le peuple, aimèrent mieux avoir recours à l'emprunt qu'à l'impôt. Ils empruntèrent et la dette se reconstitua. Elle s'accrut même si vite que le ministre des finances, M. de Villèle, avec Charles X, voulut la réduire en la convertissant. Il échoua. La chambre des Députés vota la conversion, mais la chambre des Pairs la rejeta, et la dette resta encore pesée de Charles X à Louis-Philippe qui s'en trouva fort incommodé.

Les six ministres, M. Human, voulaient sauver pour réduire la dette, le moyen inventé par M. de Villèle, mais il ne réussit pas mieux. Les deux chambres condamnèrent l'expédient. Il était réservé à Napoléon III de faire, avec un coup de plume, ce que la Restauration n'osa et la Restauration endetta n'ayant pu faire en quatre ans d'éloquence.

Cette opération réussit à merveille et, loin de nuire au crédit de la France, contribua au crédit qui a survécu au second empire, car il a valu à la France les cinq milliards qui ont servi à la libération du territoire.

Nous croyons que cette histoire enseigne la science de la rédemption des dettes publiques. Il ne s'agit ni de répudier des dettes ni de retarder paresseux ; il s'agit au contraire d'amener les créanciers eux-mêmes à consentir le rachat en vendant le poids supportable à ceux qui doivent les payer. Une convertion de capital en une réduction d'intérêt, faite à propos et avec ménagement, peut enrichir tout un Etat. Si le gouvernement fédéral possède assez de ressources pour faire face aux engagements de la nation, qu'il continue à les remplir, soit ! mais plusieurs Etats de l'Union, particulièrement du Sud, sont épuisés et ne peuvent réellement donner que le meilleur de ce qu'on leur demande. Mais cette moitié, bien assurée, regagnerait en capital ce qu'elle perdrait en intérêt. Cela ne vaudrait-il pas mieux pour tous, pour les créanciers aussi bien que pour les planteurs, les travailleurs et les industriels ? Et le crédit de ces Etats maintenant si obérés n'en serait-il pas ameliorer ? Nous recommandons cet abrégé d'histoire financière à la convention qui doit se réunir ici le 21 avril avec la mission de sauver la Louisiane.

LA QUESTION DE COULEUR DANS LES ECOLES DE PHILADELPHIE.—Pour la première fois un garçon de couleur vient, après avoir passé les examens nécessaires, d'être admis à l'Ecole supérieure à Philadelphie. Ce fait a causé une grande agitation dans cette ville qui donne 20,000 voix de majorité au parti républicain et les journaux prédisent que ce garçon ne pourra rester dans l'école parce que ses camarades blancs lui rendront la vie trop dure. Ceci prouve que les républicains du Nord ne sont pas prêts à admettre l'égalité des races.....chez eux.

Pour avoir une jolie pantoufle de bal il faut aller à l'ETOILE ROUGE.

LES DETTES D'ETAT AVANT ET DEPUIS LA GUERRE.—*Le Democrat* est d'avis de faire une distinction entre les dettes d'avant la guerre et celles qui ont été créées depuis. Notre estimable confrère oublie que les radicaux ont eu soin dans leur plan de conversion, de rendre la distinction impossible en prescrivant la destruction des Bons échangés contre les consolidés. Il est impossible de savoir contre quels titres, Bons ou mandats, ont été échangés les consolidés émis sous Kellogg, car il ne reste aucune trace des opérations. La rapport du comité présidé par M. Aldigé a révélé le sans façon avec lequel on convertissait la dette sous mons. Kellogg

Toujours prêtes. N'ont pas besoin d'être cuites. Shadines.

LOUISIANE.

Notre confrère le Marksville *Bulletin* vient de prendre du renfort; M. A. J. Lafargue annonce qu'il s'est associé M. A. D. Lafargue pour la publication de son journal.

Le *Bulletin* est en avance quand il annonce le passage par les deux Chambres du Congrès du bill du sénateur Eustis pour les levées. Hélas ! Des nombreux bills sur ce sujet aucun n'est encore devenu loi, et le seul qui ait quelque chance est celui de la Chambre allouant simplement de quoi faire des études par une commission d'ingénieurs.

On se plaint aux Avoyelles du mauvais temps et on demande quinze jours de sécheresse. Il reste encore beaucoup de coton le long des bayous. Quelques fermiers ont déjà semé leur mais.

Le *Sugar Planter* d'Ouest Baton Rouge nous fournit les items suivants :

Dans cette paroisse les souches de cannes ont souffert, mais le plant est intact. On se plaint aussi de la fréquence des pluies et les travaux de labour sont peu avancés. Le fleuve monte toujours et le *Planter* craint une crue de printemps et il appelle l'attention sur la condition des levées qui ont bien des points faibles.

Tout ce qu'il y a de délicieux. Shadines.

TRESORS ENFOUIS, LE GOLD ROOM.—Nous avons reçu de A. S. Barnes & Co., les éditeurs du *International Series*, de New York, deux brochures faisant partie de leurs Atlas Series, toutes deux intéressantes.

L'une est intitulée "Les millions enfouis, où sont l'or et l'argent." L'auteur, J. V. C. Smith, ex-maire de Boston, relate des faits et des incidents très curieux indiquant que des millions de dollars en or et en argent disparaissent annuellement de la circulation parce qu'ils sont cachés ou perdus. La brochure sera envoyée à quiconque adressera 10 cents aux éditeurs.

La seconde brochure par Kinahan Cornwallis intéressera les financiers et les capitalistes; elle traite du fameux "Gold room", du Stock Exchange et du Clearing house de New York. Le prix en est de 20 cents.

Les deux brochures sont envoyées franc de port à la réception du prix.

Rex en fait une grande consommation. Shadines.

ATHENEE LOUISIANAIS.—Nous avons reçu la cinquième livraison du tome 3me des comptes-rendus de l'Athénée louisianais. Cette livraison renferme le compte-rendu de la séance publique du 18 janvier 1879, dans laquelle des médailles ont été distribuées aux lauréats du concours littéraire de 1878, avec le texte des discours prononcés dans cette séance et celui des manuscrits couronnés.

La même livraison contient aussi le compte-rendu des séances du 27 décembre 1878 et du 10 janvier 1879.

La reine des conserves. Shadines.

THEATRE DES VARIETES.—On pourra entendre aujourd'hui en matinée et le soir les deux inimitables comédiens, Robson et Crane, dans *Comedy of errors* de Shakspeare. Demain dimanche ils donneront une représentation d'adieu à leur bénéfice.

Lundi, Kate Claxton fera sa première apparition.

Pantoufles pour bals — à l'ETOILE ROUGE.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Dernière journée de McCullough qui jouera deux fois pour vous faire ses adieux, représentant Damon dans la matinée et Othello dans la soirée. Chas. Barron paraîtra également dans les deux pièces avec Lane, Langdon et Sutton et miss Emma Stockman qui laissera ici la réputation d'artiste fort distinguée. Cette troupe de McCullough est certainement une des meilleures qui aient jamais représenté ici les tragédies de Shakspeare, et elle sera vivement regrettée des amateurs de l'art dramatique. De son côté, cette troupe pourra regretter de nous quitter, car elle y a été bien accueillie ici depuis le commencement jusqu'au dernier, ce qui veut dire que cet engagement lui a été profitable.

Demain soir, nous annoncerons un début de la "Diplomacy Company" du théâtre Wallack à New-York. Mardi, grand bal masqué.

Quand comment-le d'abord ! quel ! les Shadines.

THEATRE ST-CHARLES. — Aujourd'hui samedi, "Cousin Kate" en matinée, et ce soir, M. Frank E. Aiken dans son grand rôle de Rob Roisty, où il est si demonstré. Cette soirée sera la dernière des Gendarmes Rouges.

Demain dimanche, le vieux Drury nous donnera une nouvelle pièce de sensation, en trois actes, intitulée "The Adirondacks" écrite expressément par Frank Rogers, pour miss Louise Pomeroy dont le talent est fort connu et apprécié. Le vieux Drury donnera aussi un grand bal paré et masqué dans la nuit de mardi-gras.

Magnifique affiche de vendredi soir. Il est déjà tard pour la première représentation de la pièce nouvelle. Le théâtre sera illuminé à la lumière électrique. Le programme est des plus attrayants. Nous ne doutons pas que la salle ne soit remplie à craindre. Shadines.

Regardez Shadines.

Pour le cerveau le poisson. Lequel ? Shadines.

FRANCE.

Le *Journal officiel* a publié, le 5 février, les décrets qui constituent le nouveau ministère. Le premier de ces décrets est ainsi conçu :

Le président de la République française,

Sur la proposition du président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice,

Décrète :

Art. 1er.—M. Waddington, sénateur, est nommé ministre des affaires étrangères.

Art. 2.—M. Waddington exercera les fonctions de président du conseil des ministres.

Art. 3.—Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 4 février 1879.

JULES GREVY.

Par le président de la République
Le président du conseil,
garde des sceaux, ministre de la justice,
J. DUFAURE.

Les autres décrets, à la même date, sont rendus sur la proposition du président du conseil, ministre des affaires étrangères. En voici de ces divers décrets :

M. Le Royer, sénateur, est nommé garde des sceaux, ministre de la justice, en remplacement de M. Dufaure, dont la démission est acceptée ;

M. de Marcère, député, est nommé ministre de l'intérieur ;

M. Léon Say, sénateur, est nommé ministre des finances ;

Le général de division Gresley est nommé ministre de la guerre ;

M. le vice-amiral Jauréguiberry est nommé ministre de la marine et des colonies, en remplacement de M. le vice-amiral Pothuau, dont la démission est acceptée ;

M. Jules Ferry, député, est nommé ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en remplacement de M. Bardoux, dont la démission est acceptée ;

M. de Freycinet, sénateur, est nommé ministre des travaux publics ;

M. Lepère, député, est nommé ministre de l'agriculture et du commerce, en remplacement de M. Teisserenc de Bort, dont la démission est acceptée ;

Le ministère des cultes est détaché du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ;

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, est nommé ministre des cultes par intérim.

L'agence Havas annonce, à la dernière heure, que M. Cochery est nommé ministre des postes et des télégraphes.

La nomination de M. Le Royer, comme successeur de M. Dufaure, a une signification très nette, relativement à l'épuration du personnel. M. Le Royer est un des membres de la gauche du Sénat qui croit, le plus particulièrement, à la nécessité des changements à introduire dans la magistrature.

Le personnel des sous-secrétaires d'Etat — à part M. Savary, qui disparaît — ne serait pas changé d'après l'*Estafette* ; mais, sur ce point, les autres journaux de Paris se montrent moins affirmatifs.

Les ambassadeurs ont tous été reçus par le Président de la République, et tous lui ont donné l'assurance de leurs efforts pour continuer le maintien des bonnes relations entre la France et leurs gouvernements.

L'entretien du Président avec le prince Orloff a été particulièrement affectueux.

"Je ne vous demande pas, aurait dit M. Grévy, d'avoir pour moi, dès à présent, l'amitié que vous portiez à M. Thiers. Mais permettez-moi de l'espérer."

M. Grévy a rendu leurs visites à lord Lyons, au prince de Hohenlohe et au marquis de Molins.

Le Président de la République a reçu, à quatre heures, à l'Elysée, d'autres ambassadeurs ou ministres des puissances étrangères qui lui ont fait leur première visite officielle.

Voici le texte de la notification qui a été adressée par le ministre des affaires étrangères de France aux ambassadeurs à Paris, en leur qualité de représentants de leurs souverains respectifs, et aux ministres plénipotentiaires de leurs gouvernements :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ayant résigné ses pouvoirs, le Sénat et la Chambre des députés se sont réunis en Assemblée nationale, et que M. Jules Grévy a été élu et proclamé président de la République. Je me félicite d'être chargé par le nouveau chef de l'Etat de vous exprimer au nom du gouvernement de la République française sa ferme intention et son vif désir de maintenir avec les puissances étrangères les bonnes relations qui permettent à la France de contribuer à l'affermissement de la paix. Aujourd'hui, le ministre de la France a reçu l'ordre d'annoncer au gouvernement de votre auguste souverain l'élection du nouveau président de la République française.

Dimanche matin, M. Dufaure a écrit au président de la République une lettre officielle où il lui fait connaître les motifs qui l'ont déterminé à refuser l'honneur de former un nouvel cabinet.—Le Président de la République a répondu à cette lettre en exprimant à M. Dufaure ses regrets.

M. Dufaure s'est déjà réinstallé à son domicile particulier, boulevard Haussmann. Il a fait, toutefois, savoir au Président de la République qu'il se tenait à sa disposition si ses conseils ou son intervention pouvaient être utiles.

Les membres du nouveau cabinet se sont mis d'accord, dit-on, dans des conversations générales, sur les trois ou quatre questions qui se poseront dans quelques jours devant les Chambres.

"Il s'agirait, par exemple, dit le *National*, que le retour du gouvernement, à Paris, ne peut avoir lieu par voie de simple résolution, et que si cette mesure est désirée par le Parlement, elle devra faire, aux termes de la Constitution, l'objet d'une délibération du Congrès, réuni *ad hoc*.

"Ils admettent l'idée d'une amnistie partielle, mais applicable également aux personnes graciées, qui seraient soustraites, ainsi, à la surveillance de la police et recouvreraient, par le fait, leurs droits civils et politiques.

"Nous ne croyons pas, en outre, ajoute le *National*, qu'ils s'associent au projet de mise en accusation des ministres du 16 mai, projet qui leur paraît de nature à causer en France et à l'étranger une impression pénible. Mais, sur ce point, nous n'avons que des renseignements incomplets."

A la suite d'une réunion du conseil de l'ordre, M. le général Vinoy, grand chancelier, est allé porter, hier, à M. Grévy, le grand-cordon de la Légion-d'Honneur.

M. Grévy a accepté, et ce sera probablement mardi ou mercredi qu'aura lieu, à Versailles, la prise de possession solennelle du nouveau Président de la République.

Le dessin en a été présenté, hier, à M. Grévy, qui l'a accepté.

On assure au *Français* que M. Andral, vice-président du Conseil d'Etat, a remis sa démission entre les mains de M. Grévy.

M. Grévy aurait insisté, sans succès, pour lui faire ajourner cette résolution. Il lui aurait, en outre, demandé de conserver provisoirement la direction du Conseil jusqu'à la désignation de son successeur.

Le *Temps* affirme, dit la *Liberté*, que M. Christophle, gouverneur du Crédit foncier, a donné sa démission."

Par la note suivante, que nous croyons devoir reproduire, le *Temps* affirme que M. Gambetta conçoit d'une façon tout à fait originale les devoirs du président de la Chambre des députés :

"On assure que le chef de la gauche, loin de chercher, dans le poste de président de la Chambre, une sorte de mise en non-activité honoraire et temporaire, entend y déployer les qualités d'initiative qui lui sont propres. On le dit décidé beaucoup moins à présider qu'à diriger la Chambre dans l'ordre ordinairement fécond des travaux législatifs, administratifs, financiers, économiques qui sollicitent en ce moment l'attention des pouvoirs publics ; M. Gambetta veut être, ajoute-t-on, et sera *Homme des affaires*, après avoir été l'homme de la politique militante."

L'idée nous semble excellente. Les corps parlementaires, du reste, comme les autres, ont besoin, parfois, d'être stimulés. L'activité dont jouit M. Gambetta, mise au service des affaires, en préoccupera la solution. M. Gambetta comprend, d'ailleurs, quelles sont les exigences de sa position nouvelle. On assure qu'il veut se résigner le titre et les fonctions de directeur du journal la *République française*.

Les regrets que laisse M. Dufaure, en abandonnant la vie politique sont unanimes dans la presse républicaine.

"La personnalité de ces vieux parlementaire, dit le *Temps*, était faite, comme celle de M. Thiers, d'un ciment que le temps fortifie au lieu de le dissoudre ; ce qu'il y avait, ce qu'il y a encore de vogue, de décision, de puissance de travail dans cette tête, les gens qui suivent les débats des Chambres le savent par une expérience de tous les jours, et on témoignerait avec nous. Il avait de plus le sens et le respect de cette grande et noble chose qu'on appelle le gouvernement libre ; M. Dufaure était à la fois un homme de liberté et un homme de gouvernement ; on prisonne ses affaires signifiait d'elle-même que la République de 1875, ancienne par ses principes, ses aspirations et ses services, était pourtant nouvelle par une manière d'être à soi due à des origines particulièrement dramatiques, à des rares vicissitudes, à des adhésions instinctives, par-dessus tout à des progrès énormes dans l'esprit public. Si nous avons, aujourd'hui, le régime le plus fort que la France ait encore connu, comme le devenue à l'acception généreuse et patriotique que cette parole moyenne de la nation qui s'est élevée par le travail et l'instruction, et dont le développement non interrompu est l'histoire même de la démocratie moderne; M. Thiers, M. Casimir Périer, M. Dufaure, représentaient éminemment aux yeux de la France et de l'Europe cette particularité de notre état républicain, et le nom de M. Dufaure était, dans cet ordre d'idées, le plus précieux des souvenirs, en même temps que le plus utile des gages."

Un plus du morceau n'a jamais été mis en boîte. Shadines.

AIMEZ TIES, bleus, roses et noirs à l'ETOILE ROUGE.

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Ile Bermude, 21 février 1879.

Le navire Amiral de Sa Majesté le Roi du Carnaval a touché ici de bonne heure ce matin. Tout allait bien à bord, et tout le monde était anxieux de voir la ville au Croissant où on espère arriver vers midi lundi prochain.

Avez-vous jamais mangé une salade de Shadines ?

UN CHOU MONSTRE.—Nous avons reçu de M. R. Chateaux, de la maison A. P. B. Daret, de la rue Poydras, un chou colossal, récolté à Tunisboro, à deux milles au-dessous d'Algar, sur une ancienne propriété de l'honorable Jeff. Davis, qui appartient aujourd'hui à un excellent jardinier, M. Joseph Casanbon, qui fait de très bonne cuitare. La maison Daret exporte sur une grande échelle des légumes et des fruits de la Louisiane et il a désirer pour nos fermiers et nos jardiniers que ce commerce prenne une grande extension.

Pour pantoufles pour bals, de toutes couleur, allez à l'ETOILE ROUGE.

Avec cinq nickels on achète une boîte de Shadines.

JOURNAUX ILLUSTRES — La librairie Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 1er février.

On n'a jamais rien préparé de mieux. Shadines.

Beaux meubles de chambre à coucher, bibliothèques, tables à ouvrage, berceuses brévetées, au Palais de l'Aigle d'Or, coin Remparts et Perdido.

Il y en a des bleues, il y en a des roses, il y en a des blanches. Quoi ? Des pantoufles pour bal à l'ETOILE ROUGE.

Vous aux Shadines. Le Mystick Krew.

—Le *Gaulois* fait une curieuse remarque : si l'on additionne les chiffres que forment les mots *République française, Vive Grévy, président*, 31 janvier 1879, en donnant à chaque lettre la valeur que représente son numéro d'ordre dans l'alphabet, on trouve un total de 563, juste le chiffre de voix qu'a obtenu M. Grévy au Congrès.

R	18							
E	5							
P	16							
U	21							
B	2							
L	12							
I	9							
Q	17							
U	21							
E	5							
F	6							
R	18							
A	1							
N	14							
Ç	3							
A	1							
I	9							
S	19							
E	5							
	202							
V	22							
I	9							
V	22							
E	5							
G	7							
R	18							
E	5							
V	22							
Y	25							
P	16							
R	18							
E	5							
S	19							
I	9							
D	4							
E	5							
N	14							
T	20							
J	10							
U	21							
L	12							
E	5							
S	19							
	143							
G	7							
R	18							
E	5							
V	22							
Y	25							
	110							